



Ottawa, le 4 décembre 2024

Laurence Piché
Gestionnaire de projets, Bureau régional du Québec
Agence d'évaluation d'impact du Canada

Envoyé par courriel à: laurence.piche@iaac-aeic.gc.ca

Objet: Avis de Ressources naturelles Canada des compléments à l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de remplacement du barrage-pont Témiscamingue du Québec

Ressources naturelles Canada (RNCan) a effectué une analyse de l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social (ÉIE) pour le projet de remplacement du barrage-pont Témiscamingue du Québec, en conformité avec la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE, 2012). Ressources naturelles Canada (RNCan) a participé à l'analyse des réponses complémentaires du promoteur du projet publiées le 3 avril 2024 sur le Registre des évaluations d'impact.

Dans le cadre du mandat de RNCan la revue de s'est concentrée sur les risques sismiques. Également, en vertu de la *Loi sur les explosifs*, RNCan a examiné la présentation des autorisations fédérales applicables nécessaires pour permettre la réalisation du projet se rapportant à son rôle réglementaire. Étant donné que le promoteur ne prévoit pas entreposer des explosifs, une licence à la Direction de la sûreté et de la sécurité des explosifs de RNCan, en vertu du paragraphe 7 (1) de la *Loi sur les explosifs*, ne sera pas nécessaire.

Après la revue de de l'ÉIE et des informations complémentaires soumises, RNCan a déterminé que le risque sismique sera pris en compte adéquatement. Advenant qu'il n'y ait pas de modification au projet, cette analyse constitue l'avis final de RNCan pour ce projet.

Cordialement,

<Original signé par>

Annie Montpetit

Agente principale d'évaluation d'impact / Senior Impact Assessment Officer
Division des études d'impacts / Impact Assessment Division
Bureau de la scientifique principale / Office of the Chief Scientist
Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada
annie.montpetit@nrcan-rncan.gc.ca



Annexe 1 - Réponses de Ressources naturelles Canada aux questions de l'AÉIC

Dans ce document, Ressources naturelles Canada (RNCa) fournit son avis final pour l'évaluation environnementale du projet de remplacement du barrage-pont Témiscamingue du Québec, basé sur les risques sismiques. Afin d'émettre son avis final, RNCa a répondu aux questions ci-dessous.

Milieu existant et conditions de base avant le projet

- Est-ce que l'information présentée par le promoteur sur le milieu existant et les conditions de base en matière de risques sismiques est décrite et documentée de façon adéquate et suffisante?

RNCa est d'avis que l'information présentée par le promoteur sur le milieu existant et les conditions de base en matière de risques sismiques ont été identifiées et documentées adéquatement par le promoteur.

Mesures d'atténuation

- Est-ce que les mesures proposées par le promoteur pour diminuer les risques sismiques sont adéquates et suffisantes?

RNCa est d'avis que l'information présentée par le promoteur sur les changements et risques que pourrait induire le projet au niveau sismique est satisfaisante. RNCa souligne que l'information recueillie a été analysée selon les paramètres du Code national du bâtiment du Canada (CNBC, 2015) pour les tremblements de terre. Le promoteur a indiqué que la version 2020 (ou la plus récente) sera utilisée pour la conception finale de l'ouvrage. Une évaluation du niveau de conséquence conformément aux recommandations de sécurité des barrages de l'Association canadienne des barrages (ACB, 2013) a également été effectuée par le promoteur.

Documents examinés:

- ACÉE, août 2018. Lignes directrices pour la préparation d'une étude d'impact environnemental.
- Tetra Tech, février 2023. Timiskaming Dam-Bridge of Quebec Replacement Project (Quebec) Environmental Impact Statement.
- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), mars 2024. PSPC Response to Information Request No. 1 (Part 1)
- SPAC, mars 2024. PSPC Response to Information Request No. 1 (Part 2)